Britannique sont relies aux raffineries de l'État de Washington par le pipeline de la Trans Mountain. Les producteurs de l'Ouest du Canada ont exporté vers ces marchés 341 millions de barils de brut et d'équivalent de pétrole en 1972 et 413 millions de barils en 1973.

Les exportations de brut canadien ont dépassé les importations de brut étranger pour la première fois en 1969. Cette balance positive est passée de 9.6 millions de barils cette année-là à 88 millions en 1973. Les exportations de produits pétroliers ont dépassé les importations pour la première fois en 1972; l'excédent était de 21.3 millions de barils, les exportations étant montées à 73.7 millions de barils et les importations étant tombées à 54 millions de barils. En 1973, les exportations de produits ont dépassé de 47 millions de barils les importations. L'augmentation des exportations provient surtout du fait que la demande de mazout lourd dans le nord-est des États-Unis s'est accrue plus rapidement que la capacité de raffinage de cette région. Cette demande croissante en matière d'exportation a été satisfaite essentiellement par deux nouvelles grandes raffineries, l'une à St-Romuald (Qué.) et l'autre à Point Tupper (N.-É.). La nouvelle raffinerie de Come-By-Chance (T.-N.), construite en 1972, a également été conçue à cette fin. Ces nouvelles raffineries ont aussi grandement aidé à répondre aux besoins du marché canadien.

Le niveau des exportations de pétrole brut a été soumis à la surveillance de l'Office national de l'énergie et en juin 1973 des contrôles ont été imposés aux exportations de produits pétroliers.

Le Venezuela est la principale source des importations canadiennes de pétrole brut; il a fourni 143 millions de barils en 1972, contre 148 millions en 1971. Les importations en provenance du Moyen-Orient se sont élevées à 100 millions de barils en 1972 contre 57 millions en 1971. On peut également mentionner comme autres sources importantes le Nigéria, qui a fourni 21 millions de barils et la Colombie, 4 millions.

La consommation annuelle moyenne de gaz naturel par habitant au Canada est la plus élevée en Alberta (162.4 milliers de pi³ en 1972) et en Saskatchewan (96.1 milliers de pi³), où les principales sources de gaz naturel sont situées à proximité des marchés. Vient ensuite l'Ontario avec son vaste marché industriel (70.6 milliers de pi³). Les régions à l'est de l'Ontario, qui d'une part sont éloignées des principales sources d'approvisionnement de l'Ouest et d'autre part jouissent de prix concurrentiels, constituent un faible marché pour le gaz naturel. Les petites quantités de gaz naturel consommées au Nouveau-Brunswick proviennent d'approvisionnements locaux fort restreints. La consommation moyenne par habitant pour l'ensemble du Canada est passée de 49.8 milliers de pi³ en 1971 à 56.3 milliers de pi³ en 1972.

Plus de la moitié du gaz naturel vendu au Canada est utilisé actuellement à des fins industrielles, et la majeure partie est absorbée par les grands centres industriels du centre-sud de l'Ontario. En 1960, les ventes pour usages domestiques représentaient 33.8% des ventes totales, pour usages commerciaux 15.5% et pour usages industriels 50.7%. En 1972, les proportions étaient respectivement de 24.8%, 19.7% et 55.5%.

La consommation régionale de produits pétroliers pour les années 1963, 1971 et 1972 figure au tableau 13.9. Le pourcentage relativement faible de mazout léger consommé dans les régions des Prairies reflète le rôle prédominant du gaz naturel, tandis que la quantité de mazout léger consommée au Québec et dans les provinces de l'Atlantique se situe bien audessus de la moyenne nationale comme pourcentage de la consommation totale de pétrole. L'essence représente plus du tiers de la consommation totale de produits pétroliers du Canada, l'Ontario affichant le taux régional le plus élevé.

En 1973, un certain nombre de modifications ont été apportées à la politique pétrolière qui étaient reliées directement à la situation internationale du pétrole, ce qui a eu une influence marquée sur la commercialisation de ce produit au Canada et sur l'économie pétrolière dans son ensemble. Le gouvernement fédéral a établi des contrôles pour l'exportation du pétrole brut en mars et des produits pétrolièrs en juin en vue d'assurer des approvisionnements suffisants pour le Canada. Le 4 septembre, le premier ministre a annoncé une politique de restriction des prix du brut canadien et le prix à la tête du puits est demeuré à \$4 le baril jusqu'en avril 1974. Le prix du pétrole importé est également resté sous surveillance de sorte que les consommateurs ne se sont vu transmettre que les hausses réelles du coût d'achat en 1973. On a élaboré des plans en vue de prolonger le réseau d'oléoducs jusqu'à Montréal afin de mettre le brut de l'Ouest canadien à la disposition de ce centre de raffinage et d'accroître ainsi